



Et moi...

PE en cycle 3



Cycles



Refondation



Organisation



Programmes



Temps



#SyndicatUtile



Un nouveau cycle : travailler avec le collègue

Le nouveau cycle 3 au coeur de la liaison école-collège avec les classes de CM1, CM2 et 6^{ème} sera mis en place à la rentrée 2016. Le conseil école-collège doit exister plus concrètement. Pour cela, les IEN et les chefs d'établissement doivent donner des moyens réels aux équipes pour se rencontrer et créer une véritable dynamique de réseau comme celle qu'ont réussi à créer les coordinateurs REP et REP+. N'attendons pas que notre hiérarchie nous impose des formations et des animations. Prenons l'initiative de faire connaître nos besoins. Des formations communes peuvent être mises en place dans les circonscriptions. Des projets existent déjà dans de nombreux réseaux, il faut trouver les moyens de mutualiser ces derniers afin que tous en profitent. Le conseil de cycle 3 sera ouvert aux professeurs de 6^{ème} volontaires. De même, les PE qui le souhaitent pourront participer à des conseils de classe de 6^{ème}. Seront-ils encouragés à le faire par une prise en charge des déplacements et une reconnaissance de leur investissement ?

DES NOUVEAUX PROGRAMMES À LA RENTRÉE 2016

Les nouveaux programmes qui entreront en application à la rentrée 2016 dans tous les niveaux de la scolarité en même temps, auront été le résultat d'un long processus de réflexion et d'écriture. La difficulté était grande, pour le Conseil supérieur des programmes, d'élaborer des programmes cohérents pour toute la scolarité obligatoire et en particulier tout au long du cycle 3. Les entrées disciplinaires étroites et la plus grande focalisation sur les connaissances au collège n'ont pas facilité sa tâche. Néanmoins des avancées importantes sont à noter. L'encyclopédisme recule et fait place à davantage de travail sur les compétences. À l'ère du numérique, il paraît primordial que les élèves soient capables de comprendre tous les types de documents s'offrant à eux, tout en ayant un regard critique. Le SE-Unsa demande que l'institution propose des documents d'accompagnement ainsi que des temps de formation aux équipes qui le demanderont. Tous les travaux collaboratifs et interdisciplinaires devront être encouragés.

ON REFONDE L'ÉVALUATION ?

Avec l'apparition des nouveaux programmes, du nouveau socle et des nouveaux cycles, les enseignants vont devoir trouver d'autres façons d'évaluer leurs élèves. Pour plus d'objectivité, il faut passer à une évaluation des compétences. Ces dernières se nourrissent des connaissances abordées en classe mais surtout des réelles capacités des élèves : ce qu'ils sont capables de faire, de comprendre ou de produire à partir de ces connaissances. Ainsi, lorsque les enseignants évaluent une compétence, il faut que l'évaluation proposée permette de positionner l'élève par rapport à la maîtrise de cette compétence. Un nouveau livret scolaire propose de positionner les élèves sur 4 niveaux de maîtrise. Des repères solides et des situations d'évaluation devront accompagner cette nouvelle approche.

2 JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE : PAS UN LUXE MAIS UN BESOIN

À la rentrée 2015, la deuxième journée de pré-rentrée a été supprimée pour être réaffectée en «deux demi-journées [...] qui pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.» Pourtant, pour bien préparer la rentrée, organiser le travail en équipe et accueillir les élèves dans de bonnes conditions, deux journées ne sont pas un luxe. Le SE-Unsa lancera une action auprès du ministère pour redonner aux équipes la libre utilisation de la deuxième journée de pré-rentrée.

Nouvelle école, nouvelle reconnaissance ?

L'ISAE, cette nouvelle indemnité dont bénéficient désormais les enseignants du 1^{er} degré, a été créée grâce à la carte pétition du SE-Unsa qui a réuni 35 000 signatures. Son montant n'est actuellement que de 400 euros annuel. Pour le SE-Unsa, celui-ci doit atteindre les 1200 euros de l'ISOE (Indemnité d'orientation et de suivi des élèves) du 2nd degré.

Signez la pétition :
<http://www.seunsa.org/spip.php?article8157>





Des besoins nouveaux en concertation

La gestion de l'emploi du temps et l'articulation des différents temps de l'enfant se sont complexifiés avec la mise en place des nouveaux rythmes ; les enseignants ont besoin de plus en plus de temps pour se concerter.

La succession des heures d'enseignement, des APC, des activités périscolaires engendre des problématiques d'occupation des locaux, de sécurité et de gestion des différents personnels qui interviennent auprès des enfants. Cela nécessite des temps de rencontres et d'échanges de façon à organiser au mieux la semaine de l'enfant.

VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE DES ENSEIGNANTS

Alors que l'organisation de la semaine de classe est modifiée par les « nouveaux rythmes », le SE-Unsa revendique un abaissement du temps de service avec :

- 23 h d'enseignement ;
- une réorganisation des **108 h** sous la forme de :
 - 36 h d'activités en petits groupes dans le cadre du projet d'école définies et organisées par les équipes pédagogiques dans chaque école,
 - 9 h d'animations pédagogiques,
 - 6 h de conseil d'école,
 - 57 h forfaitaires pour les autres tâches (concertations, contacts avec les familles...).

En savoir plus...

Consultez notre publication «Objectif école 2016» sur www.se-unsa.org/spip.php?article8406



MIEUX NOUS CONNAÎTRE

- Demandez votre Guide-métier PE 2015-2016 à votre section départementale ou à ecoles@se-unsa.org
- Abonnez-vous à notre infolettre sur www.se-unsa.org/spip.php?rubrique830